

## Règlement Intérieur

# *Le Domaine de la Bergerie*

Nous savons qu'un Règlement Intérieur n'est pas des plus agréables à lire et que beaucoup font l'impasse sur cette lecture lors des réservations. Hors afin de garantir un meilleur séjour il est primordial que vous en ayez pris connaissance.

### Arrivée / Départ

👉 Le Locataire devra se présenter le jour précisé et à l'heure mentionnée sur le présent contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le Locataire devra prévenir le Propriétaire du gîte. Il est demandé de respecter l'heure de départ prévue ; attention, le temps passé au rangement doit se faire avant l'heure de départ.

👉 Les arrivées se font entre 17h00 et 19h00 ; Les départs se font avant 10h00

👉 Un état des lieux sera établi à votre arrivée ainsi qu'à votre départ

### Service réception / Assurance :

👉 Nous habitons sur place donc nous sommes disponibles en cas de problème ou à l'occasion pour vous renseigner le mieux possible. Merci de respecter nos disponibilités et de préférence de 9h00 à 19h00.

👉 Le locataire est dans l'obligation de contacter sa Compagnie d'Assurances pour obtenir l'attestation d'assurance dite « VILLEGIAURE (protection responsabilité Civile Locative) assurant l'ensemble des locaux qui lui sont confiés, pour les dommages tels qu'incendie, explosion, dégâts des eaux qui pourraient être causés par lui-même ou par ses hôtes et ce, durant la période de location. L'attestation d'assurance établie au nom du locataire doit être impérativement jointe au contrat de location.

👉 Si dommages occasionnés d'un montant inférieur à votre franchise d'assurance, le dommage sera facturé sur celle du séjour. Si le coût du dommage est supérieur, nous feront fonctionner l'assurance.

👉 De ce fait, une caution du montant de votre franchise d'assurance vous sera demandée à votre arrivée (chèque qui ne sera pas encaissé et restitué à votre départ si pas de dommages.)

### Les Options :

👉 Petit-Déjeuner : 15,00€

👉 Pour la Villa, possibilité de l'option « Ménage » : 120,00

### Le ménage fin de séjour :

👉 Le forfait ménage n'inclut pas le nettoyage de la cuisine ni le rangement du gîte et de la Villa. La vaisselle devra être nettoyée et rangée à sa place d'origine (cf étiquettes dans les placards), le frigidaire devra être vidé et propre, le four et la gazinière nettoyés. Les poubelles devront être vidées. Le mobilier devra être replacé à son endroit d'origine. Les draps devront être retirés des lits à votre départ. Les grilles des barbecues devront être nettoyées.

## Respect du Site et de l'environnement :

🐾 Afin de préserver la beauté du site, merci de ne pas jeter ni débris au sol, ni mégots. Il est formellement interdit de fumer dans le gîte, la Villa et les chambres d'hôtes.

## Consignes de sécurité et de bienséance :

🐾 Nous demandons aux locataires de bien vouloir respecter la tranquillité de chacun dans le calme et la discrétion. Pour les enfants, nous demandons aux parents de les encourager à jouer calmement dans les espaces jeux et le reste du Domaine.

🐾 En cas d'urgence, veuillez avertir les secours (18 pour les pompiers, 15 pour le Samu, 17 pour la police, 112 pour les portables).

🐾 Pendant toute la durée du séjour, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents

## Utilisation des lieux :

🐾 Dans le but de respecter au mieux l'environnement, veuillez éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, ne pas laisser couler l'eau inutilement, et ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes longtemps si vous utilisez le chauffage.

🐾 Le domaine est équipé de fosses septiques. Hormis le papier hygiénique, rien d'autre ne doit être jeté dans les WC. Les lingettes, couches, tampons, cotons tiges, doivent être jetés dans les poubelles.

🐾 Les animaux font partie intégrante de notre vie et ont chacun leur lieu privatisé. Il est formellement interdit de s'y aventurer sans l'autorisation ou la présence des Propriétaires. Nous vous demandons également de ne pas leur donner à manger.

## Piscine :

🐾 Afin que chaque résident puisse profiter agréablement de cet espace détente, il est possible de privatiser la piscine par tranche d'une heure, selon les créneaux disponibles.

🐾 La piscine est à disposition de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 (sauf autorisation des propriétaires)

🐾 Le maillot de bain ou le short de bain est obligatoire. Les bébés doivent obligatoirement porter des couches spéciales baignade.

🐾 Il est interdit de :

- ⊖ plonger (La profondeur et le matériel sont inadaptés à cela).
- ⊖ jeter ou pousser quelqu'un d'autre dans l'eau
- ⊖ courir autour du bassin au risque de se blesser
- ⊖ crier et organiser des jeux violents aux abords de la piscine
- ⊖ faire des « bombes »
- ⊖ d'uriner dans la piscine



🐾 Les usagers s'engagent à :

- ⚠️ se doucher avant la baignade (douche solaire à disposition sur la plage de piscine)
- ⚠️ porter un bonnet de bain pour les personnes ayant une coloration à leurs cheveux (Henné, couleurs chimique...)
- ⚠️ laisser un volume bas en cas de musique près de la piscine
- ⚠️ respecter l'espace privé réservé aux propriétaires
- ⚠️ de pas commettre d'ébats amoureux dans la piscine par respect

🐾 Pour faciliter l'entretien et l'hygiène de la piscine, merci d'éviter l'application de crème ou huile solaire juste avant de se baigner. Passage à la douche avant de baigner.

🐾 Il est interdit d'introduire dans l'enceinte de la piscine tout objet ou récipient en verre ou céramique ainsi que toutes boissons alcoolisées

🐾 L'espace piscine est un endroit ludique, mais aussi de relaxation. Tous jeux dans la piscine doivent se faire dans le respect et la sécurité de tous.

🐾 Tout utilisateur de la piscine doit être couvert par une assurance responsabilité civile défense et recours.

### Accès à l'étang :

🐾 L'accès y est strictement réservé aux clients du gîte avec présence ou autorisation des propriétaires. Baignade interdite.

🐾 L'accès ne vous donne en aucun cas le droit de pratiquer la pêche quel que soit le matériel de pêche utilisé. L'acte de pêche peut-être autorisée sur simple demande auprès de la Direction moyennant un forfait de 20,00€ par jour et par personne.

### Barbecue de la Villa :

🐾 Pour votre confort et vos repas, nous avons équipé votre terrasse d'un barbecue, ce matériel doit être utilisé avec soin.

🐾 Le charbon n'est pas fourni et les cendres froides sont à vider après chaque utilisation.

🐾 Sont à votre disposition brosse, pelle et seau pour l'entretien. Les cendres quant à elles seront recyclées, merci de les mettre dans le récipient prévu à cet effet.



CONTACT :

Sabine 📞 06.22.04.57.82 ♦ José Luis 📞 06.08.66.76.82